

DECRET N°70-138/CP/SGG

du 26 Juin 1970

chargeant le Ministre de la Santé
Publique et des Affaires Sociales
de l'intérim du Ministre des Finances

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un
Conseil Présidentiel ;
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant
charte du Conseil Présidentiel ;
VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant
formation du Gouvernement,

D E C R E T E :

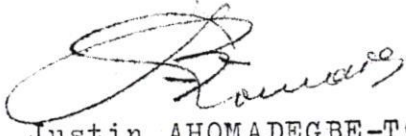
Article 1er - Pour compter du 23 Juin 1970, Mr Albert OUASSA,
Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, est
chargé de l'intérim du Ministre des Finances, pendant l'absence
de Mr Pascal CHABI KAO.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 26 Juin 1970

Ampliations : PCP 6 - MF-MSPAS 4
Ministères 9 - CS 6 - CES 5
SGG 4 - IAA-DCCT-DN-JORD-IGF 6
DEP-DGAJL-Dtion Stat. 6
Gde Chanc. 1.

pr le Président du Conseil
Présidentiel, Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement absent,


Justin AHOMADEGBE-TOMETIN
Membre du Conseil Présidentiel.